

Le 7 mars 2016.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 mars 2016, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux du 1^{er}, 8 et 11 février 2016, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

| | | | | | | |
|-------------------|----------|-------------|------|-----------------|-----|----------|
| Nous avons reçu : | taxes | 3 196,85 \$ | part | actif | LES | Asbestos |
| 3 396,20 | | | | | | |
| | Internet | 931,08 | | permis | | |
| 60,00 | | | | | | |
| | Location | 180,00 | | droits gravière | | |
| 2 409,00 | | | | | | |
| | Mutation | 1 601,36 | | remb. facture | | |
| 228,42 | | | | | | |
| | Amende | 345,00 | | remb. TVQ 2015 | | |
| 37 385,71 | | | | | | |

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

| | | |
|------------------------------|--|-------------|
| Paie élus municipaux | 1 ^{er} versement | 6 052,28 \$ |
| Financière Banque Nation ale | 1 ^{er} vers. emprunt aqueduc | 16 914,43 |
| Coop. Ham-Nord | matériel placards c.c. | 912,21 |
| Comité Récréatif NDH | peinture | 250,02 |
| Vivaco Groupe Coopératif | | 469,11 |
| Petite caisse | serrure | 12,50 |
| Génicité | conception et plans ponceaux St-Philippe | 1 759,12 |
| Vivaco Groupe Coopératif | diesel | 3 996,40 |
| | chauffage entrepôt | 194,75 |
| SAAQ | licence camion d'hiver | 1 512,94 |
| Sidevic | filtre huile | 42,98 |
| Auclair, Drolet | final borne sèche | 517,39 |
| Excavation Marquis Tardif | réparation cylindre camion | 57,49 |
| | entretien cour garage | 603,62 |
| Groupe Ultima | avenant assurance réservoir huile/diesel | 545,00 |
| Marius Marcoux et Fils | nouveau lampadaire | 528,89 |
| ASC Sécurité | coût annuel, enrg. 2 systèmes d'alarme | 412,54 |
| Buropro Citation | encre OTJ repayé | 74,18 |
| Hydraulique Vigneault | cylindre | 458,02 |
| Charest automobile | chaînes camion d'hiver | 1 309,57 |
| Rogers | | 71,34 |
| Gesterra | transport matières résiduelles mars | 3 446,34 |

| | | |
|--|---|---------------------|
| | traitement matières | 935,38 |
| RC Novation | fact. et surveillance internet | 465,65 |
| Télébec | usine | 95,32 |
| Buropro Citation | livres biblio. | 106,90 |
| Christiane Leblanc | | 1 810,12 |
| Mario St-Cyr | all. dép. | 300,00 |
| | loc. mach. fév. | 500,00 |
| Gilles Leblanc | c.c. fév. | 100,00 |
| Receveur Général Canada | | 959,27 |
| Coop. Ham-Nord | huile camion | 114,91 |
| | savon c.c. | 5,51 |
| EnvironeX | analyse d'eau potable | 111,52 |
| Postes Canada | 100 timbres | 97,73 |
| | circulaires | 31,98 |
| Charest Automobile | joint | 308,32 |
| Hydro Québec | installation nouveau lampadaire | 165,56 |
| | éclairage public | 202,49 |
| Sogetel | c.c. | 69,83 |
| | garage | 33,23 |
| | bureau | 73,35 |
| | internet | 557,63 |
| Bell Mobilité | pagette aqueduc | 55,19 |
| Maison des Jeunes Ham-Nord | commandite souper | 200,00 |
| Comité de développement | cadeaux 3 nouveaux résidents | 105,00 |
| Grobec | rencontre d'information sur l'eau Victoriaville | 60,00 |
| Reçu don | | 2 400,00 |
| CSST | cotisation | 84,69 |
| Brico Béton Vibré | location mach. fossés | 139,70 |
| Hydro Québec | caserne | 51,46 |
| | usine | 770,19 |
| | terrain jeux | 663,82 |
| | c.c. | 1 448,99 |
| | garage | 1 317,13 |
| Remb. inscription enfant loisirs Victoriaville (piscine) | | 650,00 |
| | Total | <u>55 131,99 \$</u> |
| Salaires des employés : | 7 130,74 \$ | |
| Construction R. Gouin | 6 ^e décompte | 11 710,86 \$ |

Dans la salle nous avons un commentaire à l'effet que la petite toiture au-dessus de la porte du nouveau garage est désagréable à l'œil, on a beaucoup de questionnements à cet effet.

Demande d'aide ACEF Bois-Francs : non pour l'instant.

Développement communautaire des régions, rencontre d'information avec la MRC lundi le 21 mars à 19 heures, dans notre municipalité. Confirmer à M. Gardner.

Rencontre des directeurs généraux à la MRC, 7 avril à 13 heures.

Lettre du min. environnement concernant la démolition du barrage sur la rivière Moras : suivi au printemps tel que déjà entendu.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à la majorité des conseillers présents, Mme Lise Nolette n'étant pas d'accord, de verser une commandite au montant de 200 \$ à la Maison des Jeunes de Ham-Nord, pour leur souper-bénéfice le 19 mars prochain.

Sentiers 4 saisons VTT, lettre de désaccord d'un particulier et plainte dans la salle : on comprend les craintes des résidents, on veut donner une chance à la Coop avec ce circuit, le nouveau club est plus civilisé, on veut leur donner la chance de faire leurs preuves. M. Guy Hudon n'est pas du tout d'accord à cause du bruit, ça peut brimer les résidents sur le parcours, Mme Mc Sween nous parle qu'ils devront être respectueux des lois, il y aura plus de patrouilles de surveillance. Le tout sera à reconsidérer si nécessaire et suivi de près par le conseil. On mentionne de faire tout signalement si cela occasionne des problèmes. On apprend également que la circulation n'est pas autorisée à compter de 23 heures (à vérifier).

02-03-16 REPRÉSENTANT RENCONTRE INFORMATION

Rencontre d'information de notre firme d'avocat à Warwick, 10 mars, gratuit, concernant la responsabilité des administrateurs des organismes à but non lucratif : aucun conseiller n'étant intéressé, mais il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer Mme Geneviève Dugas, directrice de la Coop de la Solidarité, elle pourra nous faire un compte-rendu.

CPTAQ, concernant la demande de traitement accélérée de notre dossier borne sèche, nous avons reçu l'orientation préliminaire à l'effet que c'était accepté le 19 février, on s'occupe d'acheter les tuyaux pour faire cette installation aussitôt le printemps arrivé.

03-03-16 JOURNÉE D'INFORMATION SUR L'EAU

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme France Mc Sween puisse se rendre à la journée d'information sur l'eau le 23 mars à Victoriaville, au coût de 60 \$.

04-03-16 TAXES MUNICIPALES COOP DE SOLIDARITÉ 2016

Suite à la réception de la lettre du comité de la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham, demandant un congé de taxes pour 2016, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham n'exigera pas le paiement des taxes municipales 2016 de la Coop, à titre de soutien à l'entreprise (article 91 (2) et 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales*).

05-03-16 FRAIS DÉPLACEMENT POTEAU PAR HYDRO QUÉBEC

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer l'évaluation préliminaire des coûts pour le déplacement d'un poteau par Hydro Québec au garage municipal, à condition qu'il n'y ait aucun frais pour l'ingénieur qui viendra sur place pour l'étude au préalable.

Réclamation accident dans un chemin privé : on enverra la demande du propriétaire à l'entreprise responsable de l'entretien d'hiver, Forfait Médéric Desharnais.

Congé lundi de Pâques, 28 mars, le bureau municipal sera fermé.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Guy Hudon pro-maire pour les mois d'avril, mai, juin.

Nouveau site internet à l'étude par les chargées de projet : à suivre.

Nous avons reçu le dernier décret de la population, 422 habitants.

Commission scolaire des Bois-Francis, demande de résolution pour le maintien de la démocratie scolaire dans un nouveau modèle de la gouvernance des commissions scolaires : le conseil n'est pas d'accord pour l'instant.

Le conseil est d'accord pour l'inscription de notre municipalité pour le projet ciné-culture, en faire part aux chargées de projet.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de fonds suivant :

- Nouvel éclairage de rue au poste ponceau

Le ministère des Transports nous fait part que le règlement numéro 376 concernant la circulation des véhicules hors route répond aux exigences de la loi, il pourra entrer en vigueur dans les 90 jours de son adoption, soit le 8 mai 2016.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'installation d'une cuve pour le lavage du plancher de la grande salle, au coût de 200 \$. On demandera le coût pour refaire le vernissage du plancher et le budget restant à ce poste.

Il est proposé par Mme Johanne Allard que Pierre Gauthier fasse le ménage dans le garage du centre communautaire, incluant dans les vieilles chaises de bois et de métal qui sont brisées, il pourra les jeter ou autrement s'en départir, Mme Allard pourra lui montrer ce qu'il y a à faire exactement quand il aura le temps.

On appellera un propriétaire sur le chemin St-Philippe, à l'effet qu'il y a un arbre qui est près de tomber vers la voie publique et qui pourrait être dangereux.

Avertir les propriétaires de camion de sable que le samedi, on ne veut plus de circulation à partir de 17 heures.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h10).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

